



37802 - Travailler le samedi et le dimanche pendant le Ramadan

question

Nous est il permis de travailler le samedi et le dimanche en Ramadan ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de travailler tous les jours de la semaine en Ramadan comme en dehors du Ramadan. Le samedi et le dimanche ne sont pas des jours fériés pour les musulmans. Toujours est il que le musulman ne doit pas se préoccuper de son gagne pain au point de négliger la prière et le jeûne. C'est pourquoi, il serait sage de sa part d'alléger son travail, si cela peut se faire sans dommage pour lui-même ou pour autrui. Ceci lui permettrait de consacrer une partie de son temps à des actes de dévotion tels que le jeûne, la prière et la lecture du Coran.

Allah le sait mieux.